

Recherches en Langue et Littérature Françaises
Revue de la Faculté des Lettres
Année 8, N° 13

**La littérature belge francophone en France :
reconnaissance, indifférence ou usurpation ?**

Virginia Iglesias Pruvost*

Docteur ès Lettres, Université de Grenade (Espagne)

Résumé

La langue et la littérature représentent deux piliers fondateurs qui renvoient directement à l'identité d'un pays donné. En ce sens, la Belgique est un royaume « en mal d'identité », car depuis sa création, en 1830, elle n'a cessé d'être déchirée entre deux tendances opposées : l'une promouvant le rattachement culturel à la France, et l'autre revendiquant son autonomie en érigeant, notamment, la « belgitude », « l'âme belge » ainsi que le « mythe nordique » comme facteurs d'unité. Quoi qu'il en soit, la France, centre névralgique de la Francophonie, a toujours influencé la Belgique et s'est même souvent approprié des auteurs belges de renom. Cette tendance est-elle encore palpable dans les manuels scolaires actuels ? Les programmes éducatifs français ont-ils élargi leur éventail aux littératures francophones ou, au contraire, se limitent-ils à aborder les auteurs classiques, en faisant fi de l'héritage des belles-lettres francophones ?

Mots-clés : littératures belge et française, identité, polyglottisme, Francophonie, didactique.

*E- mail: viglesias@ugr.es

تاریخ وصول: ۹۲/۱/۱۷ تأیید نهایی: ۹۳/۴/۱۲

Introduction

Le royaume de Belgique se compose de dix provinces : cinq d'entre elles sont flamandes ou néerlandophones, cinq autres sont wallonnes ou francophones ; Bruxelles, la capitale, est bilingue avec une majorité toutefois de locuteurs français. En fait, le pays est même trilingue, si l'on comprend en compte un petit territoire germanophone de l'État qui a été intégré à la région wallonne, après 1918. Ce polyglottisme est à l'origine des divisions dans le domaine littéraire et des débats sans cesse renouvelés sur l'identité belge : une identité « usurpée », pourrions-nous dire, car les auteurs belges restent souvent en marge de la sphère francophone et ceux qui accèdent à la notoriété sont littéralement absorbés par une France gargantuesque. En ce sens, il n'est pas rare que les Français eux-mêmes ne distinguent pas les auteurs nationaux de leurs homologues belges.

Nous nous proposons donc, tout au long de cet article, d'aborder la problématique intrinsèque à la littérature belge, par rapport à la littérature française ; une question particulièrement épineuse qui renvoie aux dilemmes suivants : est-il possible de définir l'identité belge ? Existe-t-il une littérature proprement belge ? Si oui, quelles relations entretient-elle avec la littérature française ? Pouvons-nous parler de reconnaissance, d'indifférence ou d'usurpation littéraire ?

1:La construction hasardeuse de l'identité littéraire belge

La question de l'identité et de la littérature belges a fait couler beaucoup d'encre. Après la création du cadre politico-institutionnel du pays, on assiste à l'émergence du débat sur le souci de doter le pays naissant d'un patrimoine culturel¹. En effet, comme le souligne P. Aron :

¹Au lendemain de l'indépendance, en 1830, la Belgique a un seul mot d'ordre : « l'unité ». Elle doit donc contenir les mouvements réactionnaires internes qui menacent la cohésion de l'État, comme les forces orangistes fidèles à la Hollande, et les aspirations des partisans du rattachement à la France. Ces différentes tendances donnent naissance au mythe de l'âme belge, mélange d'identité latine et germanique, exprimé dans une littérature en français : ce mythe s'effrite peu à peu avec l'émergence du mouvement flamand et les revendications qui visent à l'obtention d'un véritable statut de l'étranger. Pourtant, entre 1830 et 1870, la

« La littérature donne traditionnellement ° et j entends par «traditionnellement» ce qui se met en place depuis le XVII^{ème} siècle ° une identité, aux nations, c est-à-dire que les nations ont du mal à exister sans littérature [4] . La littérature par elle-même par conséquent, est un lieu dans lequel se jouent des questions qui sont liées à l'identité la plus profonde ». ²

Cette polémique, sans cesse renouvelée, s'explique du fait que les ébauches pour définir la littérature belge (du moins, du côté francophone) sont systématiquement confrontées aux obstacles suivants³. D'une part, il s'agit de se distancier par rapport à la France qui hante encore et toujours l'inconscient des Belges francophones, et ce, pour deux raisons essentielles : l'identité linguistique ainsi que la proximité géographique de Paris, centre névralgique de la Francophonie. D'autre part, les divergences linguistiques et culturelles à l'intérieur même du pays annihilent *a priori* tout essai d'uniformisation : ces clivages renvoient non seulement à la frontière linguistique (le flamand au Nord et le français ou le wallon au Sud), mais également au statut social des Flamands (le français est la langue de la bourgeoisie et de l'aristocratie, tandis que le peuple ne parle que les dialectes flamands).

Aussi la controverse au sujet de l'identité belge repose-t-elle, dans un premier temps, sur la langue. Ses détracteurs avancent l'argument suivant : le belge n'est pas une langue à proprement parler, il ne pourrait donc pas y avoir de littérature belge autonome ; la littérature française engloberait *de facto* la littérature voisine. Dans un second temps, les antinationaux, partisans d'un rattachement littéraire à la

production poétique et romanesque sommeille : cette période voit surtout la création de sociétés littéraires et de nombreuses revues qui témoignent d'une volonté ferme d'autonomiser le champ culturel belge par rapport à la France.

² Extrait de l'entretien avec P. Aron, paru dans l'Avant-propos de la revue : Massart, R., Hoflack, J. et Lefebvre, J., « Nos Lettres s'envolent. L'enseignement de la littérature belge de langue française », *Français 2000, La Revue de l'A.B.P.F.*, N°201-202, 2006, p.3-176.

³ Les prises de position renvoient, notamment, à l'opposition terminologique entre une « littérature belge de langue française » et une « littérature française de Belgique ». La première dénomination s'appuie sur la thèse d'une littérature francophone spécifiquement belge, alors que la seconde implique l'association littéraire avec la France.

France, rejettent le concept de l' « âme belge » qui allie l'esprit latin et germanique⁴. M. Piron semble partager cette opinion :

« Les tenants de la « littérature belge » avaient commis l'erreur suivante : celle de calquer sur la réalité politique de l'État unitaire une autonomie des activités artistiques. Le tempérament belge - l'a-t-on

⁴ En 1917, J. Destrée écrit qu'il n'y a pas d'« âme belge », que « la fusion des Flamands et des Wallons n'est pas souhaitable, et, la désire-t-on, que ce n'est pas possible. » (Schreiber, J.-P., « Jules Destrée, entre séparatisme et nationalisme », in Morelli, A., *Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Evo-Histoire, Bruxelles, 1995, p.243.)

« Sire [4], laissez-moi Vous dire la vérité, la grande et horrifiante vérité : il n'y a pas de Belges » : de J. Destrée, on ne retient bien souvent que cette phrase, tirée de sa célèbre *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, adressée à Albert I^{er}, en 1912.

Pour J.-Ph. Schreiber, docteur en philosophie et lettres de l'ULB, « c'est un peu court ». Une lecture attentive de la *Lettre*, ainsi que des écrits antérieurs et postérieurs de J. Destrée, l'ont amené à la conclusion que l'homme dont le Mouvement wallon a fait sa figure de proue n'était peut-être pas tout à fait celui que l'on croit. On a beaucoup exagéré le trait en ce qui le concerne, surtout quant à sa pensée présentée comme nationaliste wallonne, voire séparatiste.

Certes, J. Destrée aime avant tout la Wallonie, mais c'est l'idée qu'il se fait de la Belgique qu'il défend en s'adressant au Roi : une Belgique francophone, mais où l'on respecte les deux communautés. C'est une pensée typique de la bourgeoisie de l'époque, dont il fait partie : celle-ci voit dans le français la langue de l'élite et dans le flamand le dialecte des masses populaires.

J. Destrée craint que les revendications flamandes qui se font jour à l'époque ne mettent en péril la nation telle qu'il la conçoit, c'est-à-dire, francophone. Il est d'ailleurs significatif qu'il se soit adressé au Roi, symbole même de l'unité du pays : il voit en lui la seule personne capable de mettre un frein aux revendications flamandes et d'empêcher que, par réaction, les Wallons ne se cabrent, provoquant l'éclatement du pays.

Un autre trait méconnu de la personnalité de J. Destrée est son antisémitisme et son dégoût pour le métissage. L'antisémitisme fait partie du bagage intellectuel du temps : à l'époque, on assimile les Juifs à la finance, à la ploutocratie et au cosmopolitisme. Mais, chez J. Destrée, l'antisémitisme se teinte de considérations raciales. Il faut cependant rester honnête en disant que cet aspect de sa personnalité ne revêt pas un caractère fondamental dans son œuvre. Il n'empêche que c'est au titre de sa haine des mélanges qu'il se montre particulièrement caustique envers les Bruxellois, qui ont, selon lui, « additionné les défauts des deux races (flamande et wallonne), en perdant leurs qualités. »

(Propos de B. Padoan, recueillis dans www.lesoir.be : « Sortons les mythes du placard (VI) : Jules Destrée, patriote et antisémite. »)

assez répété - n'existe pas. [4] De ce que la Belgique est géographiquement « placée au carrefour de deux grandes civilisations », on [4] déduit que « la finesse latine » et « le rêve germanique » se sont compénétrés et fusionnés en une « culture mixte », apanage évident de notre unité nationale ! [4] ces combinaisons artificielles et primaires que l'histoire, la raison et l'observation des faits répudient. »⁵

Toutefois, les adversaires de la littérature nationale revendiquent l'existence d'une âme franco-belge : le ralliement à la France ne serait donc pas uniquement linguistique mais culturel, ce qui nous rappelle les propos de M. Rousseau :

« Dans des temps qui ne sont plus les nôtres, hélas ! La Belgique était une province française. [...] Pourtant, notre premier lien resta le plus fort. Notre attache morale avec la France ne se détruisit pas. La Belgique d'expression française n'existe pas en matière littéraire. Qu'importe que cet auteur soit né de ce côté-ci ou de l'autre de la frontière politique. Il écrit en français. Ses maîtres étaient français, c'est la langue française qu'il parle. [...] Un esprit n'a pas de nationalité ».

Selon A. Toetenel, « l'essence même de la littérature d'un peuple ne se base point sur la forme (expression française, flamande ou wallonne), mais sur le fond (idéologies, mœurs et caractère). Or, il existe des idées, des mœurs, un caractère belge ; donc il existe une littérature belge. »⁶ Les paroles de C. de Horion renvoient à la même idée :

« Il existe une littérature belge comme il existe une patrie belge. [...] C'est précisément de la fusion de ces deux éléments [Flamand et Wallon] qu'est né un type belge, tant au point de vue politique qu'au point de vue littéraire. [...] À l'heure où certains n'hésitent pas à propager des ferments de dissolution, nous ne saurions trop répéter

⁵ *Le Problème culturel wallon*, Bruxelles, 1939 (*Concepts*, p.241-243) ; propos recueillis dans l'article de Meylaert, R., « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 1998, p.22.

⁶ Toetenel, A., *La Revue Nationale*, 1.3., 1929 in Meylaert, R., « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 1998, p.26.

qu'il y a une âme belge et, par le fait même, une expression littéraire belge. »⁷

Les autorités ont essayé de renverser ces obstacles en imposant le français comme langue officielle et en promouvant le « mythe nordique »⁸ dans le panorama littéraire : ce mythe associe la langue française et l'inspiration flamande⁹. Autrement dit, il s'agit de créer une tradition en langue française, puisant sa source dans la Flandre imaginaire : la littérature belge acquiert ainsi ses lettres de noblesse et parvient, en théorie, à se différencier de la littérature française.

1. Le problème identitaire de la littérature belge francophone : l'émergence du concept de « belgitude »

La littérature belge francophone se comporte comme un tournesol qui suit attentivement les mouvements du soleil parisien. En Belgique, la figure de l'intellectuel, telle qu'elle est apparue en France depuis l'affaire Dreyfus et dont le prototype reste Zola, n'existe pas. Il y a, certes, des universitaires, des historiens, des écrivains engagés défendant une cause sociale, un combat, mais il manque quelques figures de référence auxquelles s'identifier ou s'opposer. De même, chercherait-on en vain un véritable « père fondateur » de la littérature belge : pas de Shakespeare, de Dante Alighieri, de Cervantès, de Goethe... Seulement peut-être, la figure de Ch. de Coster tient-elle lieu de repère, lui qui écrivit en français les *Aventures de Tyl Ulenspiegel* (1867), un chef-d'œuvre basé sur les légendes populaires flamandes.

Il faut attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour que la littérature belge francophone prenne véritablement son essor, avec de grands noms comme ceux de G. Rodenbach, É. Verhaeren et M. Maeterlinck. Émerge alors une réelle prise de conscience sur la spécificité des

⁷ De Horion, C., *La Revue Nationale*, 1.4., 1929, in Meylaert, R., « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 1998, p.27.

⁸ Nous empruntons cette expression à Klinkenberg, J.-M., « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique », *Littérature*, N°44, 1981, p.33-50.

⁹ Les œuvres de Maeterlinck, Rodenbach, Verhaeren et Eeckhoud véhiculent ce concept, tout comme *Le Plat Pays* de J. Brel.

lettres belges ; cependant, le modèle du grand frère français intimide encore la Belgique qui se voit dans l'impossibilité de créer une littérature nationale. En effet, chaque communauté développe son propre cheminement culturel et littéraire : voilà pourquoi nous parlons ici de « Littérature belge francophone » et non pas de « Littérature belge » tout court.

La réviviscence d'une identité belge francophone a modifié les auteurs étudiés en cours de français. Une place privilégiée est désormais réservée aux porte-paroles de la « belgitude » : ce terme est créé au détour des années 1970-80 (en parallèle au concept de « négritude » de L. Sédar Senghor). Il renvoie aux questions sur l'identité belge qui se définit par opposition : le Belge n'est ni Français, ni Néerlandais, ni Allemand, tout en étant l'malgame de ceux-ci¹⁰, ancien sujet des Habsbourg d'Espagne puis d'Autriche, ancien citoyen de la République française, puis du Premier Empire, Néerlandais après le Congrès de Vienne, enfin devenu indépendant à l'issue du Traité de Versailles. Le Belge doit simultanément se positionner au sein même de son pays, (par rapport à la Flandre ou à la Wallonie)¹¹ et gérer la concurrence entre ses tendances centripètes (« je suis moi ») et ses tendances centrifuges (« je suis germain, je suis latin »).

La « belgitude » consiste, d'une part, à récrire l'Histoire en construisant notamment des mythes nationaux : il s'agit de remonter le temps et de s'approprier les princes français, espagnols, allemands et autrichiens qui ont régné sur les provinces belges pour faire d'eux des souverains nationaux, tels que Godefroy de Bouillon, Charlemagne, Philippe le Bon, Charles Quint, etc., qui auraient été bien surpris de se voir attribuer la nationalité belge !¹²

¹⁰Le statut belge se structure, de prime abord, sur cette dialectique de l'altérité, en son sein : le belge pur n'existerait pas, même dans les mythes.

¹¹La Wallonie constitue la partie romane de la Belgique : c'est un pays vallonné qui s'oppose au plat pays flamand. Son emblème est le rosjecok [routchècok]. Les Québécois ont adopté le lys des rois de France, comme symbole de leur identité française, et les Wallons le coq gaulois.

¹²Cf. Morelli, A., *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Evo-Histoire, Bruxelles, 1995.

« Les mythes identitaires se construisent le plus souvent contre quelque chose, ce sont des mythes différenciateurs. Ils gomment les tensions internes au groupe et le définissent par exclusion par rapport aux autres groupes. [4] Créer un mythe, c'est chercher dans le passé des justifications à une situation présente non telle qu'elle est, mais telle qu'on la voudrait. Le meilleur exemple vient du XIX^{ème} siècle où le romantisme lance l'idée d'une « âme », d'un « génie », définissant chaque peuple. À la recherche de cette âme, les historiens ont trouvé dans le passé des faits qui, interprétés, ont servi cette finalité identitaire. Chez nous, Henri Pirenne, qui reste un grand savant, a procédé de la sorte pour trouver à la Belgique des racines dans l'éternité. Par la suite, les manuels d'Histoire et la vulgarisation historique vont perpétuer ces mythes, les inscrire dans la conscience patriotique collective. L'inscription dans la ville, statues, noms de rue, y joue aussi un rôle important. »¹³

D'autre part, la « belgitude » s'empêche de chauvinisme : le Belge s'attribue des qualités intrinsèques comme l'humour, la modestie et l'esprit de dérision ; le surréalisme est considéré comme un mouvement typiquement belge ; les régionalismes wallons et bruxellois (dits « belgicisms ») constituent le socle de l'identité belge, alors qu'ils n'existent pas en Flandre. La « belgitude » cherche surtout à se démarquer de la culture française, en renforçant les stéréotypes : le Français est considéré comme chauvin et arrogant, alors que le Belge serait plutôt humble et courtois.

Toutefois, cette notion ne fait pas l'unanimité : en effet, ses détracteurs¹⁴ estiment qu'il s'agit d'une abstraction générale dans le but de pallier à une carence identitaire : « La belgitude, c'est le supplétif à l'angoisse existentielle de la bourgeoisie bruxelloise »,¹⁵ selon l'aveu du philosophe et théoricien J. Sojcher. De plus, ce concept ne prend en compte que la communauté francophone (surtout bruxelloise) : dans cette optique, la « belgitude » désavoue non

¹³Interview réalisée dans « Actualité politique et sociale » (Août 1995), propos recueillis par B. Padoan : <http://home.scarlet.be/be074683/lesmythesbelges.htm>

¹⁴Tels que J. Dubois ou J.-M. Klinkenberg.

¹⁵Sojcher, J., *La Belgique malgré tout. Littérature 1980*, N° Spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1980, in Van Ypersele, L., « Un nu d'ordinaire belge qui remonte à 14-18 », 2008 : www.diver-city.be/.../un-nud-gordien-belge-qui-remonte-14-18.html

seulement les cultures française, néerlandaise et allemande, mais aussi l'identité régionale des belges¹⁶. J. Fontaine, militant régionaliste wallon et philosophe, nous propose dès lors la définition suivante :

« C'est cela la belgitude, l'idée qu'être belge c'est avoir l'identité de la non-identité, d'être petit, minuscule, sans épaisseur, médiocre, hybride... tous défauts revendiqués comme tels et qui, assumés, deviennent la gloire belge actuelle. Ce n'est d'ailleurs pas qu'une négation de la Wallonie, c'est la négation de toute appartenance, l'acceptation du vide, du non-sens, de l'errance, du non-lieu, du vide comme étant le plein. »¹⁷

Chacun a besoin d'une identité, de s'identifier à un groupe ; toutefois, cette identité ne doit pas être nécessairement réductrice :

« L'identité pourrait ressembler à une pâte feuilletée. On peut appartenir à un village, à une région, à un pays, mais aussi avoir un métier, un engagement social, parler une langue ou tout simplement être un homme ou une femme sans que l'une de ces identités exclue l'autre. Il n'y a pas d'identité monolithique, mais, au contraire, pluralité d'identités, dont la résultante est un être unique. »¹⁸

¹⁶ De nos jours, les identités nationales sont remises en question, à l'échelle mondiale : citons, par exemple, les revendications régionalistes basques, catalanes ou bretonnes qui prouvent que la question identitaire ne cesse d'être d'actualité.

¹⁷ La négation des identités wallonnes et flamandes génère ce que J. Fontaine appelle le « discours *antiwallon* » qui déprécie systématiquement la Wallonie, empêchant ses habitants d'avoir une image positive d'eux-mêmes ou de leur région, autrement qu'à travers la Belgique et Bruxelles.

Cf. Fontaine, J., « Le discours antiwallon en Belgique francophone, 1983-1998 », *TOUDI mensuel*, Graty, N°13-14, 1998, p.3-58.

¹⁸ A. Morelli ; Interview réalisée dans « Actualité politique et sociale » (août 1995), in *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Evo-Histoire, Bruxelles, 1995.

Dans une autre interview, elle exprime la même idée : « L'identité n'est pas malsaine et n'est pas réservée au nationalisme. Je pense toutefois que l'identité ne doit pas nécessairement se construire «contre» les autres; être irréprochable, éternelle, ethnique, etc. L'identité pourrait, selon moi, être autre chose à l'avenir : multiple, transfrontalière, du futur plutôt que du passé. Elle doit pouvoir être choisie et non immuable. » (« Sur les mythes de l'histoire de Belgique », propos recueillis par J.-P. Stroobants, juin 1995 : <http://archives.lesoir.be>)

1. La littérature belge francophone en France

Les histoires littéraires se sont traditionnellement présentées comme une succession chronologique d'ouvrages et de noms d'auteurs hiérarchisés en fonction de leur appartenance à un genre ou à un autre (naturalisme, réalisme, surréalisme, Nouveau Roman, etc.) : « elles étaient faites de vides et de pleins, de célébrations unanimes mais aussi de silences assourdissants. Un tel écrivain avait droit à tous les honneurs, un tel autre était superbement ignoré. »¹⁹ Paris a toujours représenté le centre de la légitimation des ouvrages périphériques. Ce constat n'est pas sans conséquences sur les littératures francophones :

« Ils [les écrivains de langue française] se trouvent relégués dans les marges de la littérature, dans celle dite francophone, aux limites de la vraie littérature franco-française, réservée elle aux francophones de souche. Tout cela renvoie bien sûr à une certaine vision du monde, à savoir une vision au sein de laquelle la France est mère des arts et dispense ses lumières, une France soucieuse d'apporter la civilisation « aux peuples des ténèbres ». »²⁰

La littérature belge francophone n'échappe pas à la règle, en raison de la proximité géographique du grand frère français²¹ :

« Assurément, la phase plus récente n'est pas demeurée tout à fait dans l'obscurité : l'on n'ignore ni un Simenon, ni un Henri Michaux, ni un Ghelderode. Cependant, beaucoup de leurs concitoyens qui paraissent les valoir n'ont aucunement attiré l'attention de Paris. C'est là le drame de la plupart des écrivains belges d'aujourd'hui :

¹⁹Les éditions de l'Université de Liège ont publié un ouvrage intitulé *Périphériques Nord*, de J.-M. Klinkenberg : il s'agit d'un recueil consacré à la littérature belge francophone, dont le sous-titre est : *Fragments d'une histoire sociale de la littérature francophone en Belgique*.

Nos informations sont extraites de la page <http://reflexions.ulg.ac.be>

²⁰Kraenker, S., « Des écrivains à l'identité hybride, représentent-ils tant d'une littérature-monde d'aujourd'hui et de demain : Karin Bernfeld, Nina Bouraoui, Assia Djebar, Amin Maalouf, Wajdi Mouawad », *Synergies*, Pays Riverains de la Baltique, N°6, 2009, p.220.

²¹ Signalons que la Belgique dispose de toutes les institutions culturelles lui permettant d'être totalement autonome vis-à-vis de la France : elle possède sa propre Académie, l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises qui, dès sa fondation en 1920, a toujours accueilli les femmes aussi bien que les hommes ; le Prix Rossel (comparable au Prix Goncourt français) ; ainsi que de nombreuses maisons d'édition, revues, sociétés, etc.

pour eux, pas d'audience française veut dire pas d'audience du tout - et même, jusqu'à un certain point, pas d'audience chez eux. »²²

Les écrits belges du XIX^{ème} siècle sont abordés selon deux perspectives : soit, en les rattachant à Paris, nombril de la littérature francophone²³, soit en les ramenant au mythe nordique dont nous avons parlé antérieurement. Il s'agit donc d'un mouvement diamétralement opposé, de distanciation ou d'assimilation, qui caractérise ontologiquement la littérature belge francophone. En d'autres termes, pour un auteur francophone belge, suisse romand, maghrébin, québécois, etc., est-il plus judicieux de s'assimiler ou de se différencier de la sphère française ? Pour expliquer ce choix

²² Robert Paul, « Aux aubes de la littérature belge » : sur le site Arts et Lettres, Le réseau des Arts et des Lettres en Belgique et dans la diaspora francophone : <http://artsrlettres.ning.com/profiles/blogs/aux-aubes-de-la-litterature>.

²³ La Francophonie renvoie, elle aussi, à un problème identitaire, car faut-il, dès lors, parler de « Littérature francophone » ou de « Littératures francophones » ? Avant l'apparition du terme francophone, toute l'œuvre écrite en français était associée à la littérature française, qu'elle fût issue d'une terre colonisée ou simplement peuplée par des hommes dont la langue était le français. La littérature francophone a été appelée d'abord « régionale », puis « d'outre-mer », « connexe » (*Encyclopédie de la Pléiade*, 1958) ou encore « périphérique » : ces dénominations témoignent de la difficulté pour Paris à ne pas se considérer comme la référence d'un mouvement d'idées toujours centripète.

Rappelons que la Francophonie est une réalité changeante, sans cesse réajustée et récusée, notamment à travers le célèbre Manifeste intitulé « Pour une littérature-monde en français », publié dans *Le Monde des livres* (16/03/2007) : ce Manifeste a été signé par une kyrielle d'auteurs de nationalités différentes, ayant en commun le français comme langue d'écriture. Parmi ses quarante-quatre signataires (ou « fossoyeurs de la Francophonie », pour reprendre l'expression d'A. Diouf), citons entre autres É. Glissant, T. Ben Jelloun, N. Huston, M. Le Bris, JMG Le Clézio, A. Maalouf, É. Orsenna, J. Rouaud, etc. qui entendent « montrer que la langue est libre de son pacte exclusif avec la nation et, en tant que rivains de langue française, ils questionnent l'identité nationale de la littérature française, rappelant la disparition du terme Francophonie, ne tenant pas compte d'une définition géopolitique ou d'un rapport de forces, mais se limitant à placer le terme de littérature française dans le choix de la langue d'expression et de création. Dans ce Manifeste, on découvre le retour du monde, le grand absent de la littérature française, comme une des meilleures nouvelles et l'on se félicite que le temps du dialogue dans un vaste ensemble polyphonique soit arrivé » (Artuñedo Guillén, B., « La littérature-monde dans la classe de FLE : passage culturel et réflexion sur la langue », *Synergies*, Espagne, N°2, 2009, p. 236.)

stratégique, J.-M. Klinkenberg a mis au point le modèle « gravitationnel », à partir d'une métaphore copernicienne calquée sur le système solaire :

« De même que chaque corps céleste décrit une orbite autour du corps central et reste sur cette orbite grâce aux forces gravitationnelles, la trajectoire des littératures périphériques est tributaire du rapport qu'elles entretiennent avec la littérature centrale. C'est dire que ces littératures subissent à la fois des forces centripètes, qui les attirent vers le centre, et des forces centrifuges, qui les tiennent éloignées. »²⁴

La fonctionnalité de ce modèle s'applique parfaitement au cas belge car depuis la naissance du pays en 1830, la littérature francophone a successivement connu une phase d'indépendance, puis de dépendance, avant de connaître plus récemment une phase dialectique (ou intermédiaire). Le XX^{ème} siècle le représente l'envol littéraire de la Belgique avec une effervescence remarquable de auteurs et de mouvements littéraires : ce bouillonnement est d'autant plus remarquable si l'on constate qu'à l'échelle mondiale, ce pays occupe un territoire dérisoire.

Dans ce contexte, les directives françaises ont toujours octroyé une part « raisonnable » aux écrivains belges et francophones en général : cependant, la littérature figurant dans les programmes du secondaire est souvent présentée comme un bloc uniforme qui se restreint à l'hexagone. Si c'est vrai que les collégiens et les lycéens étudient certains auteurs belges tels que G. Simenon ou A. Nothomb, c'est souvent en pensant indûment que ceux-ci sont Français et non Belges, car les auteurs francophones ne sont pas explicitement identifiés comme étant belges, suisses, québécois, négro-africains, etc. La conclusion à laquelle arrive J.-L. Dufays est loin de nous paraître surprenante²⁵ :

²⁴Klinkenberg, J.-M., *Périphériques Nord. Fragments d'une histoire sociale de la littérature francophone en Belgique*, Éditions de l'Université de Liège, Liège, 2010, p.4.

²⁵ Pour cet aparté, nous nous sommes basés sur une étude très minutieuse de : Dufays, J.-L., « La littérature belge de langue française dans les programmes et les manuels scolaires du XX^{ème} siècle : enquête sur une présence-absence », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 2009.

« [4] dans leur ensemble, - constate-t-il - les manuels français se disent, ressentent à peu près totalement des auteurs belges d'expression française, et lorsqu'ils les y voient, c'est pour les citer de manière indistincte au milieu de leurs collègues français, en se contentant tout au plus de signaler le caractère « nordique » de certaines de leurs thématiques. Ceci confirme un constat déjà maintes fois effectué : aux yeux des Français, la littérature de langue française se confond avec la production hexagonale, et ce qui déborde de celle-ci est soit assimilé (Michaux), soit considéré comme une curiosité exotique, soit tout simplement ignoré ».

De son enquête exhaustive, J.-L. Dufays retient huit auteurs belges apparaissant plus ou moins fréquemment dans les programmes et les manuels scolaires français : il s'agit de Lemonnier, De Coster, Eekhoud, Rodenbach, Verhaeren, Van Lerberghe, Elskamp et Maeterlinck. Dans cette optique, il ajoute que l'on [4] remarquera qu'avant d'être repris et propagés par le manuel, les thèmes de la "belgitude" pittoresque et du cousinage parisien ont été sciemment assumés par la plupart des écrivains précités, et que les huit noms retenus correspondent toujours en gros aujourd'hui au tri de la postérité. »²⁶

Cette liste réduite reflète la domination du patrimoine français. L'idéal serait de donner un aperçu de la Francophonie dans toute son ampleur : pour ce faire, il faudrait placer la France métropolitaine dans sa souveraineté culturelle séculaire, sans lui permettre pour autant de monopoliser tout l'espace littéraire. C'est d'ailleurs ce que prôlait déjà le Ministre de l'Éducation nationale belge, dans les années 1980 :

« [4] on ne pourra plus se limiter au seul patrimoine littéraire français : si notre patrimoine littéraire se compose en premier lieu

²⁶Dufays, J.-L., « La littérature belge de langue française dans les programmes et les manuels scolaires du XX^{ème} siècle : enquête sur une présence-absence », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 2009.

J.-L. Dufays insiste surtout sur Verhaeren et Maeterlinck : Verhaeren est considéré comme étant le père fondateur du renouveau des lettres belges ainsi que le représentant le plus talentueux de l'« âme belge » ; quant à Maeterlinck, il reste jusqu'à ce jour le seul écrivain belge à avoir reçu le prix Nobel de littérature. Ce n'est donc pas surprenant de constater que ces deux auteurs sont les seuls Belges à titre creux, une place significative dans les anthologies françaises.

d'ouvrages écrits dans notre langue (littérature belge de langue française et littérature française de France), cette production n'est pas isolée et elle s'inscrit dans un contexte plus vaste, essentiellement européen, dans un tissu d'influences européennes que le professeur veillera, dans la mesure du possible, à mettre en relief. Dans cette perspective, il importe de souligner l'apport des artistes belges aux grands courants des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et leur contribution à notre identité culturelle. »²⁷

En dépit des instructions officielles qui veillent à ce que les auteurs belges regagnent leur place légitime, celle-ci n'est restée hélas pas moins secondaire par rapport à celle de leurs homologues français.²⁸

Conclusion

Dans le panorama littéraire francophone, caractérisé par la beauté de son éclectisme, l'apport des lettres belges s'avère impressionnant, de par son importance et sa qualité. Comme nous l'avons constaté, la Belgique est un pays biculturel qui ne possède pas de littérature nationale à proprement parler, réunissant l'ensemble des auteurs des deux communautés linguistiques, flamande et wallonne : les écrivains belges participent donc, soit à la littérature française, soit à la littérature néerlandaise, (voire allemande)²⁹.

L'existence, parfois contestée, d'une identité et d'une littérature belges est la question que les historiens et les critiques n'ont cessé de débattre, sans jamais arriver à un consensus. Signalons, en outre, que ce contentieux ne se limite pas à la sphère littéraire : il se prolonge également dans le domaine politique. En effet, les tensions incessantes

²⁷ Ministère de l'Éducation Nationale, *Rapport sur l'enseignement du français*, 1983, p.14.

²⁸ De nos jours, signalons tout de même qu'il existe des anthologies permettant aux enseignants qui le souhaitent de plonger plus profondément dans la littérature belge : Cf. Renouprez, M., *Introducción a la literaturabelga en lenguafrancesa :una aproximación sociológica*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, Cádiz, 2006.

²⁹ Nous pouvons également ajouter qu'il existe une littérature régionale wallophone qui s'écrit et s'imprime depuis plusieurs siècles en wallon, ou encore en picard et gaumais (ou lorrain), plus récemment.

entre Flamands et Wallons sont à l'origine même de la démission du gouvernement, en 2010.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que les programmes éducatifs français devraient élargir davantage les contenus littéraires des manuels scolaires : les auteurs "classiques" français sont, certes, incontournables dans le cadre de l'enseignement de la littérature française ; toutefois, faire découvrir aux élèves l'histoire de la littérature francophone dans toute sa magnificence, serait tout aussi enrichissant et permettrait de surcroît de rapprocher ou même de "jumeler" des cultures différentes partageant un socle linguistique commun : la langue française.

Bibliographie

- ARTUÑEDO GUILLEN B., « La littérature-monde dans la classe de FLE : passage culturel et réflexion sur la langue », *Synergies*, Espagne, N° 2, 2009, pp. 235-244.
- DUFAYS J.-L., « La littérature belge de langue française dans les programmes et les manuels scolaires du XX^{ème} siècle : enquête sur une présence-absence », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N° 15, 2009, pp. 150-165.
- FONTAINE J., « Le discours antiwallon en Belgique francophone, 1983-1998 », *TOUDI mensuel*, Graty, N° 13-14, 1998, pp. 3-58.
- KLINKENBERG J.-M., « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique », *Littérature*, N°44, 1981, pp.33-50.
- KLINKENBERG J.-M., *Périphériques Nord. Fragments d'une histoire sociale de la littérature francophone en Belgique*, Éditions de l'Université de Liège, Liège, 2010.
- KRAENKER S., « Des écrivains à l'identité hybride, représentants d'une littérature-monde d'aujourd'hui et de demain : Karin

- Bernfeld, Nina Bouraoui, Assia Djébar, Amin Maalouf, Wajdi Mouawad », *Synergies*, Pays Riverains de la Baltique, N° 6, 2009, pp. 219-227.
- MASSART R., HOFLACK J. et LEFEBVRE J., « Nos Lettres s'evolent. L'enseignement de la littérature belge de langue française », *Français 2000, La Revue de l'A.B.P.F.*, N° 201-202, 2006, p. 3-176.
- MEYLAERT R., « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres », *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, N°15, 1998, p. 17-32.
- Ministère de l'Éducation Nationale, *Rapport sur l'enseignement du français*, 1983.
- RENOUPREZ M., *Introducción a la literatura belga en lengua francesa: una aproximación sociológica*, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, Cádiz, 2006.
- SCHREIBER J.-P., « Jules Destrée, entre séparatisme et nationalisme », in Morelli, A., *Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*, Evo-Histoire, Bruxelles, 1995.
- SOJCHER J., *La Belgique malgré tout. Littérature 1980*, N° Spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1980, in Van Ypersele, L., « Un nud gordien belge qui remonte à 14-18 », 2008 : www.diver-city.be/.../un-nud-gordien-belge-qui-remonte-14-18.html